

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 avril 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller

2019-04-204 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2019-04-205 OCTROI DU CONTRAT 2019-07-TP - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LA RUE SAUVÉ

CONSIDÉRANT que le 15 mars 2019, la direction du greffe a procédé à un appel d'offres par voie d'invitations écrites pour la réalisation du contrôle de qualité et du contrôle des matériaux lors des travaux de réfection de la rue Sauvé;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 26 mars 2019 à 11 h 05;

CONSIDÉRANT que quatre soumissions ont été reçues soit :

| | |
|---------------------------|--|
| Qualilab inspection inc.: | 26 185.50 \$ (à l'exclusion des taxes) |
| Solmatech inc. : | 28 336.42 \$ (à l'exclusion des taxes) |
| FNX Innov : | 30 536.00 \$ (à l'exclusion des taxes) |
| SNC-Lavalin : | 32 061.70 \$ (à l'exclusion des taxes) |

CONSIDÉRANT que la société Qualilab inspection inc. a fourni la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que sa soumission est de 13.2 % moins élevée que l'estimation qui avait été faite;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale, de la direction Travaux publics et Génie et de la direction du greffe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat pour le contrôle de qualité et le contrôle des matériaux lors des travaux de réfection de la rue Sauvé à la société Qualilab inspection inc., pour un montant de 26 185.50 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit financée via le règlement d'emprunt 2018-957.

ADOPTÉE à l'unanimité

2019-04-206 ANALYSE HYDROLOGIQUE ET HYDRAULIQUE POUR RÉSEAU SANITAIRE - PLAN DE MESURES COMPENSATOIRES.

CONSIDÉRANT la programmation des travaux établie pour le programme de subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

CONSIDÉRANT que la programmation des travaux prévoit la réalisation d'études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales en lien avec l'élaboration d'un plan des normes compensatoires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat pour l'analyse hydrologique et hydraulique pour *Réseau sanitaire - plan des mesures compensatoires* à la société Lasalle nhc pour un montant de 24 949,58 \$ taxes incluses;
- QUE cette dépense soit imputée au règlement d'emprunt 2018-965 pour l'étude d'ingénierie visant à bonifier les connaissances techniques relatives à l'état des infrastructures municipales.

ADOPTÉE à l'unanimité

2019-04-207 PROLONGATION DE PROBATION - MATRICULE 116

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction le 7 mai 2018 de l'employée matricule 116;

CONSIDÉRANT son absence pour invalidité depuis le 19 novembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'aucune date de retour au travail n'est pour l'instant envisagée;

CONSIDÉRANT que sa performance n'a pas pu être évaluée en raison de son absence;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et la direction des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil prolonge la période de probation de l'employé matricule 116 pour une période de 30 jours supplémentaires, soit jusqu'au 6 juin 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 03.

La période de questions a eu lieu à 20 h 04.

2019-04-208 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 04.

ADOPTÉE à l'unanimité